

INFORMATION AVANT CYSTOGRAPHIE

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments).

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites lors de la prise de rendez-vous.

De quoi s'agit-il ?

La cystographie est une radio de la vessie et de l'urètre. L'examen utilise des rayons X et un produit à base d'iode injecté directement dans la vessie à l'aide d'une sonde.

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Le déroulement de l'examen

Pendant l'examen vous serez allongé sur la table de radio.

Le produit sera le plus souvent introduit dans la vessie à l'aide d'une sonde par l'urètre (cystographie rétrograde chez la femme ou l'homme). Ce moment peut provoquer une sensation d'irritation.

Dans certains cas on pique directement dans la vessie après anesthésie locale (cystographie sus-pubienne chez l'homme).

Les radios sont d'abord réalisées pendant le remplissage de la vessie. Dans un second temps, pour étudier l'urètre, des clichés seront pris au moment où on vous demandera d'uriner dans un récipient tout en restant sur la table de radio.

La durée de l'examen est de 45 à 60 minutes.

Quelles complications peuvent survenir pendant l'examen ?

Toute exploration médicale sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales comporte un risque de complication.

Y a-t-il un risque lors de l'introduction de la sonde ?

Le sondage ou la ponction peuvent provoquer un malaise sans gravité et très transitoire.

Le risque d'infection des urines est très faible et pourra nécessiter un traitement antibiotique. Il est très rare de blesser l'urètre au cours de ce geste : ceci pourrait provoquer un petit saignement.

Exceptionnellement, et un certain temps après l'examen, le sondage peut provoquer chez l'homme un rétrécissement de l'urètre.

Si l'examen est fait par ponction de la vessie (cystographie sus-pubienne) il peut se produire un petit hématome superficiel qui se résorbera spontanément en quelques jours.

La coloration des urines due à un petit saignement de la paroi vésicale est banale et sans aucune gravité : une réelle hémorragie dans la vessie comme un saignement autour de la vessie sont tout à fait exceptionnels, mais ils peuvent conduire à une intervention.

Y a-t-il un risque au moment de l'injection ?

La fuite de produit autour de l'urètre ou de la vessie au moment de l'injection est rare et sans gravité. Exceptionnellement, si elle était importante, elle pourrait nécessiter la prescription d'un traitement antibiotique.

Les réactions allergiques après l'injection de produit iodé sont possibles, mais elles restent très exceptionnelles et sont le plus souvent sans conséquence.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Pour l'examen :

Veillez à effectuer une toilette soignée. Un nettoyage antiseptique sera également effectué dans la salle de radiologie immédiatement avant l'examen.

Après l'examen :

Une petite gêne pour uriner, le soir de l'examen, ou la perte d'une goutte de sang ne doivent pas vous inquiéter.

En revanche, si vous avez des brûlures importantes en urinant, des urines teintées de sang, de la fièvre, ou des difficultés persistantes pour uriner, contactez votre médecin traitant ou la radiologie au numéro de téléphone suivant : 05 46 67 88 88.

Vous pourrez trouver des informations supplémentaires sur le [site irsa-imagerie.com](http://site.irsa-imagerie.com). Notre équipe médicale sera disponible pour répondre à d'éventuelles interrogations avant l'examen.